



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016 DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER CONCORDIA INC.

Jeudi, le 2 mars 2017

Salle multimédia, Stade de soccer de Montréal, à Montréal.

PROCÈS VERBAL

1.0 Ouverture de la réunion (19h20)

Proposé : Thierry Abel
Appuyé : ASNDG

2.0 Prise des présences des membres en règle pour 2016

Les membres actifs et affinitaires en règle et dument représentés :

- CSMHM	- Braves d'A Huntsic	- Franco Milo	- Mike Passarelli
- ASTMP	- ASPAT	- Gaston Tremblay	- Francis Millien
- FSS	- CS Boucaniers	- Danny Meneghini	- Vince Gagliardi
- ASRPP	- ASNDG	- Adrien Michaud	- Thierry Abel
- CSRDP	- Panellinos	- ASSOM	- Élane Thivierge

Invités et observateurs sans droit de vote

- Luciano Gidari (ASTMP)	- Stéphane Clémentoni (ARSC)
- Virginie Paquet (Braves)	- Abdelaziz Tahir (Ville de Montréal)

3.0 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé de nommer MM. Francis Millien et Stéphane Clémentoni, respectivement président et secrétaire d'assemblée.

Proposé : Adrien Michaud
Appuyé : Danny Meneghini

4.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé : Adrien Michaud
Appuyé : Franco Milo



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 février 2016

Proposé : ASNDG
Appuyé : Vince Gagliardi

6.0 Allocution du Président – M. Francis Millien

M. Millien souligne, entre autres, l'importance d'occuper au maximum les plages horaires du Stade de Soccer de Montréal (SSM). Il souligne aussi l'importance du développement du soccer féminin et de la réalisation de nouveaux projets.

M. Millien informe les membres qu'étant donné que tous les rapports ont été rendus disponibles au préalable, il n'y aura qu'une très brève présentation de chacun des documents avant de recevoir les questions des clubs.

7.0 Rapport de la secrétaire – Mme Patrizia Milo

En l'absence de Mme Milo, M. Millien présente le rapport d'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil.

8.0 Rapport du trésorier et bilan financier 2016 – M. Phil Rubano

En l'absence de M. Rubano, M. Clémentoni présente le rapport qui souligne les faits saillants du bilan qui démontrent un excédent net de 4 476 \$ pour 2016, comparativement à un déficit net de 1 550 \$ pour 2015.

9.0 Rapport du vérificateur – PFQ

M. Clémentoni présente les états financiers et répond aux différentes interrogations. Il est question du déficit du programme sport-études (10k) qui, selon certains présidents, ne devrait pas être assumé par les Clubs. M. Clémentoni répond que l'ARSC fonctionne avec un budget consolidé où tous les secteurs contribuent à l'équilibre budgétaire.

La perception que les clubs assumeraient le déficit du sport-études est inexacte selon M. Clémentoni, étant donné que d'autres secteurs d'activités, qui n'affectent pas les clubs, génèrent des revenus de plus de 100 000\$ annuellement. De plus, les clubs ne génèrent pas les revenus nécessaires pour assumer les dépenses générées par l'offre de service qui leur est offerte.

10.0 Nomination du vérificateur

Il est proposé de renouveler le mandat de la firme PFQ pour l'année financière 2016.

Proposé : Vincent Gagliardi
Appuyé : Franco Milo

11.0 Autres rapports

11.1 Rapport du Comité d'arbitrage – M. Yves Deschênes

En l'absence de M. Deschênes, M. Gagliardi dépose le rapport. Ce dernier souligne que les travaux vont bon train.

11.2 Rapport du Comité des compétitions – M. Danny Meneghini

M. Danny Meneghini dépose son rapport.

11.3 Rapport du Comité de discipline – M. Mike Passarelli

M. Passarelli dépose son rapport.

11.4 Rapport de la Commission technique – M. Gaston Tremblay

M. Tremblay fait une brève présentation du rapport d'activités du secteur technique.

12.0 Prise des présences des membres en règle pour l'année 2017

Les membres actifs et affinitaires en règle et dument représentés :

- CSMHM	- Braves d'Ahuntsic	- Danny Meneghini	- Vince Gagliardi
- ASTMP	- ASPAT	- Gaston Tremblay	- Francis Millien
- FSS	- CS Boucaniers	- Adrien Michaud	
- ASRPP	- ASNDG	- Franco Milo	
- CSRDP			

13.0 Amendement aux règlements généraux et politiques de fonctionnement

13.1 Règlements généraux

Il est proposé d'entériner les amendements aux règlements généraux tels qu'adoptés par le Conseil d'administration.

Proposé : ASNDG
Appuyé : Danny Meneghini

13.2 Politiques de fonctionnement

Il est proposé d'entériner les amendements aux politiques de fonctionnement tels qu'adoptés par le Conseil d'administration.

Proposé : ASNDG
Appuyé : Danny Meneghini

14.0 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Les membres reconduisent MM. Francis Millien et Stéphane Clémentoni respectivement à titre de président et secrétaire d'élection. Ces derniers agiront à titre de scrutateurs au besoin.

Proposé : Adrien Michaud
Appuyé : Thierry Abel

15.0 Élection du Président

N/A

16.0 Élection des membres du Conseil d'administration

M. Millien informe les membres que six candidatures éligibles ont été déposées en bonne et due forme, soit Mesdames Élane Thivierge et Virginie Paquet, ainsi que MM. Vince Gagliardi, Luciano Gidari, Danny Meneghini et Gaston Tremblay. Tous et toutes confirment leurs intérêts d'agir à titre de membres du CA de l'ARSC.

L'ASNDG demande à ce que l'article #20 des règlements généraux soit appliqué et qu'il n'y est que cinq postes comblés.

M. Millien explique que, depuis plus de dix années, l'ARSC a toujours élu en alternance cinq membres les années impaires, incluant la présidence, et six membres les années paires. L'ARSC a même obtenu un avis légal confirmant que « l'usage » aurait préséance sur la règle et ce, tant et aussi longtemps que cela est accepté de tous et qu'aucun parti n'est lésé. Ce qui fut le cas durant ces années. De plus, si seulement cinq membres étaient élus ce soir, le Conseil d'administration de l'ARSC ne pourrait, de par la Loi, combler le poste laissé vacant par l'AGA.

Il est convenu de combler les six postes. Bien entendu, l'article #20 des règlements généraux sera amendé afin de refléter la réalité.

Par conséquent, M. Millien confirme que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à combler et il déclare donc les six candidats élus par acclamation.

17.0 Mot du Président

M. Millien remercie les membres pour leur collaboration et confiance. Il invite les présidents de clubs et membres du Conseil d'administration à rester pour la tenue de la Commission des Présidents qui débutera dans dix minutes.

18.0 Clôture de l'assemblée générale annuelle (20h15)

Proposé : ASNDG
Appuyé : CSRDP

Le Président d'assemblée
M. Francis Millien

Le Secrétaire d'assemblée
M. Stéphane Clémentoni